

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Fax: +251 115 517 844
Website: www.au.int

OSC65746 - 64/2/15

**NOTE CONCEPTUELLE EN PREPARATION DE LA CINQUIEME
REUNION DE COORDINATION SEMESTRIELLE**

16 juillet 2023 à Nairobi, Kenya

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Réalisations de la quatrième réunion de coordination semestrielle	2
III.	Proposition d'ordre du jour de la cinquième réunion de coordination semestrielle	3
	a) Rapport sur l'état de l'intégration en Afrique	3
	b) Prise en compte des secteurs restants pour une division du travail efficace	4
	c) Réussites des CER de l'UA et des CER interrégionales dans le cadre de l'agenda de l'intégration.....	4
	d) Environnement, changement climatique et économie bleue : Défis et perspectives d'intégration en Afrique	4
	e) Initiatives continentales de la BAD	4
	f) Projet de Déclaration.....	4
IV.	Résultats attendus et feuille de route	4
V.	Date et lieu	5

I. Introduction

1. Cette note conceptuelle est conçue pour la conduite de la cinquième réunion de coordination semestrielle prévue à Nairobi, au Kenya, le 16 juillet 2023. La réunion de coordination semestrielle réunira les membres du Bureau de la Conférence de l'UA, les chefs d'État des CER, le Président de la Commission de l'Union africaine, le Directeur général de l'AUDA-NEPAD et un certain nombre d'invités.

II. Réalisations de la quatrième réunion de coordination semestrielle

2. La quatrième réunion de coordination semestrielle s'est tenue avec succès à Lusaka, en Zambie, le 17 juillet 2022. Elle a abouti à l'adoption d'une déclaration à soumettre à l'examen de la 36^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'UA. Ladite Déclaration couvre les domaines suivants :

- L'état du rapport d'intégration et ses recommandations
- La division du travail
- Le lancement de l'I-RECKE
- Le rapport du Champion sur la ZLECAf
- Le rapport du Champion sur le COVID-19

3. Après de longues délibérations, le sommet a décidé d'organiser une retraite pour permettre au comité de coordination d'élaborer plus en profondeur des mesures concrètes sur les points suivants :

- i. Examiner l'indice d'intégration multidimensionnelle de l'Afrique.
- ii. Définir les modalités de financement durable de la stratégie d'intégration avec la participation de toutes les parties prenantes concernées, y compris la participation des institutions financières africaines.
- iii. Élaborer une stratégie de relance économique qui soutiendra la transformation économique de l'Afrique et s'attaquera à l'impact du COVID 19, du changement climatique, du conflit entre la Russie et l'Ukraine ainsi que des conflits sur le continent.
- iv. Renforcer la coopération entre les CER afin d'obtenir des résultats synergiques dans toutes les dimensions de l'intégration.
- v. Soutenir une plus grande participation des CER aux organes délibérants de l'UA afin qu'elles contribuent efficacement à la mise en œuvre du programme continental d'intégration économique.
- vi. Examiner les recommandations finales du rapport sur la division du travail
- vii. Évaluer les progrès accomplis dans l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et dans la formulation du deuxième plan décennal.

4. Conformément à la décision des chefs d'État, la réunion du comité de coordination comprenant le président de la CUA, les directeurs exécutifs des communautés économiques régionales (CER)/mécanismes régionaux (MR) et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et les partenaires stratégiques s'est tenue à Nairobi, le 19 janvier 2023.

5. Le comité de coordination a formulé des recommandations qui sont reflétées dans son rapport ci-joint pour plus de facilité.

III. Proposition d'ordre du jour de la cinquième réunion de coordination semestrielle

6. Il est proposé que la cinquième réunion de coordination semestrielle examine les points suivants de l'ordre du jour :

- a. Rapport sur l'état de l'intégration en Afrique
 - Rapport du président de la CUA et des présidents de chaque CER ;
- b. Examen et l'adoption d'une répartition efficace des tâches entre l'UA, les CER/MR et les États membres dans les autres secteurs ;
- c. Réussites des CER interrégionales de l'UA sur l'agenda de l'intégration ;
- d. Environnement, changement climatique et économie bleue : Défis et perspectives d'intégration en Afrique
- e. Initiatives continentales de la BAD ; et
- f. Déclaration de la réunion de coordination semestrielle.

a) Rapport sur l'état de l'intégration en Afrique

7. La CUA travaillera en étroite collaboration avec les CER pour s'assurer que, conformément à la décision du comité de coordination, le rapport pour 2023 s'attachera à fournir des recommandations plus ciblées et plus pratiques afin de produire un rapport plus analytique à soumettre à l'examen du sommet. Il comprendra également une section sur l'état de la mise en œuvre des décisions des quatre réunions de coordination semestrielles précédentes.

8. En ce qui concerne l'indice d'intégration régionale multidimensionnelle africaine (AMRII), le résultat final sera présenté lors de la sixième réunion de coordination semestrielle, après un examen approfondi par le comité de coordination et son secrétariat.

b) Prise en compte des secteurs restants pour une division du travail efficace

9. Les domaines de convergence convenus pour les secteurs restants seront élaborés de manière plus complète et une position commune sera soumise au comité de coordination par l'intermédiaire de son secrétariat pour examen et orientation.

c) Réussites des CER de l'UA et des CER interrégionales dans le cadre de l'agenda de l'intégration

10. Les CER auront l'occasion de faire un rapport sur les réussites des CER de l'UA et des CER interrégionales afin de partager les meilleures pratiques découlant de leur coopération en matière d'intégration. Les chefs d'État et de gouvernement du Comité d'orientation (HSGOC) auront également l'occasion de partager leurs expériences réussies en matière de consolidation de l'intégration régionale et continentale et de réalisation de l'Agenda 2063.

d) Environnement, changement climatique et économie bleue : Défis et perspectives d'intégration en Afrique

11. Ce point portera sur les défis et les opportunités liés au changement climatique en Afrique et proposera des recommandations pour que le continent tire parti de ses atouts, renforce son intégration et rationalise ses politiques et actions liées au climat aux niveaux national, régional et mondial.

e) Initiatives continentales de la BAD

12. La BAD présentera une mise à jour des progrès réalisés par la Banque dans la mise en œuvre d'initiatives continentales essentielles à l'appui de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

f) Projet de Déclaration

13. Le projet de déclaration est le résultat de toutes les recommandations qui émaneront des discussions sur tous les points de l'ordre du jour et il sera soumis à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement pour examen lors de leur prochaine session ordinaire en février 2024.

IV. Résultats attendus et feuille de route

14. La réunion devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Un rapport plus ciblé sur l'état d'avancement du processus d'intégration en Afrique ;
- Finalisation des secteurs restants de la division du travail entre l'UA, les CER et les États membres sur les secteurs restants ;
- Partage d'expériences par les CER et les États membres pour renforcer l'intégration aux niveaux régional et continental ;

- Fournir des recommandations stratégiques pour atténuer les défis liés à l'environnement et au changement climatique et des propositions pour une meilleure stratégie de l'économie bleue ; et
- Examen et adoption du projet de déclaration

V. Date et lieu

- 15.** La date de la réunion est fixée au 16 juillet 2023 à Nairobi, au Kenya.